

## [Text]

destruction of our fish, wildlife and aesthetic resources, all of which have been brought forcefully to the nation's attention through the public information media, by conservation groups, and during the very high calibre debate in the House.

Yet, up to the time of this Bill there has existed no mechanism whereby these social costs which, as I said, are today largely borne by the downstream user, could be integrated into industrial and municipal decisions. One could rely on moral persuasion and a corporate image concept and while there have been some outstanding examples of social responsibility, these have been isolated and have varied from industry to industry. Alternatively, one could choose to rely solely on the strictures and penalties, but these punitive measures come into effect, I would point out, after the plant has been built, after it has operated and after the damage has been done. You can only penalize after someone has committed a crime or an offence.

I suggest that the cost and time to determine the source of pollution and the time required for court action mitigate against the use of these instruments for the day-to-day control of millions of tons of wastes. They do, however, have an important place where flagrant and persistent violations take place or where tangible damage has resulted. Standards induce people to deposit harmful wastes to degrade water down to that standard and, as I have mentioned several times, general or national standards cannot possibly take into account the many special factors which apply to individual river basins or regions.

I do not wish what I have said to be interpreted to mean that these instruments have no place in pollution control—clearly they have—but alone they are apt to prove ineffective and cumbersome to the task of maintaining and improving water quality.

The concept of effluent discharge fees embodied in the Bill, to my mind, is one of its boldest and most imaginative features rather than one of its most reprehensible as some would have thought. It takes into account first that there are social costs in the form of pollution resulting from the many productive processes; second, that these social costs vary depending on the nature of the pollution, its aggregate volume, the characteristics of the receiving water, and man's use and enjoyment of these waters, third, that the waste disposer must be made to feel the force of the downstream cost. It must be the waste disposer who pays for those costs that occur farther downstream of his use of the water, and fourth, that there are a number of alternatives open to the firm or industry such as change in production processes by recirculation, reclamation of waste in plant and advanced forms of waste treatment.

The operation of the effluent discharge fee system would be quite straightforward. With the desig-

## [Interpretation]

des terrains, fermeture des parcs de récréation, destruction des poissons, de la faune et des ressources esthétiques, et c'est grâce aux média d'information que des organismes de conservation ont alerté l'opinion publique, action qui a eu un écho retentissant lors d'un important débat à la Chambre.

Cependant, avant la présentation de ce projet de loi, il n'y avait aucun mécanisme grâce auquel ces coûts sociaux qui, comme je l'ai déjà dit, sont jusqu'à ce jour supportés par les usagers en aval du courant, pouvaient être intégrés aux décisions municipales et industrielles. On s'appuyait sur la persuasion morale et sur le concept de nom corporatif. Certes, il y a eu d'excellents exemples où s'est manifesté le sens de la responsabilité sociale, mais ce furent des cas isolés, variant d'une industrie à l'autre. On avait le choix de s'appuyer uniquement sur des mesures punitives, mais celles-ci malheureusement, n'ont été établies qu'après la mise sur pied et le fonctionnement de l'usine et aussi après que cette industrie a pollué les eaux. Pour imposer des mesures punitives, il faut d'abord que le crime soit commis. Je suis d'avis que le coût rattaché à la détermination des sources de la pollution ainsi que le temps qu'exige un recours en justice, atténuent l'utilité des instruments qui servent de contrôle quotidien des millions de tonnes de déchets. Il va de soi qu'il faudra sévir si l'on continue à violer les lois et à endommager de façon tangible les ressources naturelles. Les normes incitent les gens à déposer des déchets nuisibles qui polluent les eaux au delà des normes établies et, comme je l'ai mentionné plusieurs fois, les normes générales dans tout le pays ne peuvent pas tenir compte des facteurs particuliers à chaque rivière, bassin fluvial ou région.

Je ne voudrais pas qu'on interprète mes paroles dans le sens que ces instruments n'auraient pas leur place dans le contrôle de la pollution. Au contraire, ils ont leur utilité, mais à eux seuls, ils n'assurent que d'une manière inefficace et encombrante la conservation et l'amélioration de la qualité des eaux.

De ce fait, le concept de la redevance de pollution est, à mon avis, un des aspects les plus imaginatifs et les plus hardis du projet; ce n'est pas le plus reprehensible comme certains esprits l'ont cru. Ce concept tient compte du fait que la pollution résultant des différents procédés de la production comporte des coûts sociaux; en deuxième lieu, que ces coûts varieront suivant la nature de la pollution, son volume général, les caractéristiques des eaux récipiendaires et la manière dont l'homme pourra utiliser ces ressources. Troisièmement, il faut que ceux qui polluent les eaux ressentent le coût croissant de la purification en aval. C'est à ces industries de payer l'épuration en aval. Quatrièmement, plusieurs choix se présentent aux industries et aux sociétés, c'est-à-dire le changement de la procédure de la production par la recirculation et la récupération des déchets d'usine ainsi que des formes avancées de traitement des déchets.

Le système de la redevance des pollutions fonctionnera d'une manière directe. La gestion qualitative des